

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 8337
N/REF : 4/05/2025 0H27 C:002880 I:05702
V/REF : Contrat N°008337 du 11/03/2011

SDC 'Le Beaulieu'
C/O SARL JANIN & CIE
49 BOULEVARD DES BROTTAUX
69006 LYON

IMMEUBLE : LE BEAULIEU
39, RUE FELIX JACQUIER
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 05 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 39
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. P. EMERY

CURAGE HYDRAULIQUE DE :
- 2 COLONNES EAUX PLUVIALES DE 9 NIVEAUX
(ACCES PAR LA TERRASSE DE M. BODARD)
- 20 METRES D TRAINASSES EAUX PLUVIALES

1 FOIS L'AN.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2025

Prix de base du contrat : 610,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2010	Valeur :	103,6
	Mois de l'indice de révision	: 12/2024	Valeur :	142,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050010

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage colonne(s)/trainasses EP	1/AN	805,81	805,81
TOTAL H.T.				805,81
T.V.A. a 10,00%				80,58
TOTAL T.T.C.En EURO				886,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.